

Communiqué de presse du 27 octobre 2010

PRO VELO Région Lausanne salue la stratégie cantonale de promotion du vélo à l'horizon 2020

L'Etat de Vaud a présenté la semaine dernière son nouveau plan stratégique de promotion du vélo à l'horizon 2020. PRO VELO Région Lausanne se réjouit de constater que de nombreuses mesures réclamées depuis plusieurs années se trouvent maintenant en voie de réalisation grâce à cette stratégie cantonale de promotion du vélo. L'intense travail de fond que livre depuis près de 10 ans l'association porte peu à peu ses fruits. PRO VELO est ravie que les voix de ses 1'500 membres soient ainsi entendues et se réjouit d'assister à l'application des mesures retenues.

L'objectif de cette stratégie est de tripler les distances moyennes parcourues quotidiennement en vélo afin que le Canton de Vaud quitte la dernière place du classement des cantons pour rejoindre la moyenne suisse. Les moyens proposés pour y arriver se partagent entre l'amélioration des infrastructures et la promotion de l'utilisation du vélo. La stratégie cantonale répond ainsi concrètement au besoin exprimé par le canton de "hisser la mobilité douce au rang d'élément fondamental de la mobilité quotidienne, aux côtés du trafic individuel motorisé et des transports publics"¹.

Cette nouvelle stratégie a bénéficié de l'influence des projets d'agglomération comme celui de Lausanne-Morges (PALM) qui touche une importante population et qui représente une zone à grand potentiel de développement. Elle fournit maintenant une solide base stratégique et financière aux lois et politiques en vigueur. Ces lois allaient déjà dans le sens d'un développement de l'usage du vélo mais ne se donnaient pas les moyens financiers pour une réalisation effective.

Un montant de 13.5 millions de francs est ainsi prévu pour les années 2011 à 2014 afin de soutenir les projets des communes à raison de 15 à 20% des coûts des aménagements retenus dans les projets d'agglomération. Ce soutien s'ajoute au financement de la confédération de 30 à 40%. Cette aide au financement (de 45 à 60% au total) devrait véritablement encourager les communes à améliorer les mesures d'aménagement dédiées à l'utilisation du vélo.

Le Canton exprime au travers de ce plan la volonté d'être "l'un des animateurs du tissu d'initiatives"¹ visant à la sensibilisation du public, en entente et concertation avec les différents acteurs associatifs. En y joignant l'effort financier attendu, les autorités cantonales démontreront leur envie d'actionner une promotion efficace et ambitieuse du vélo.

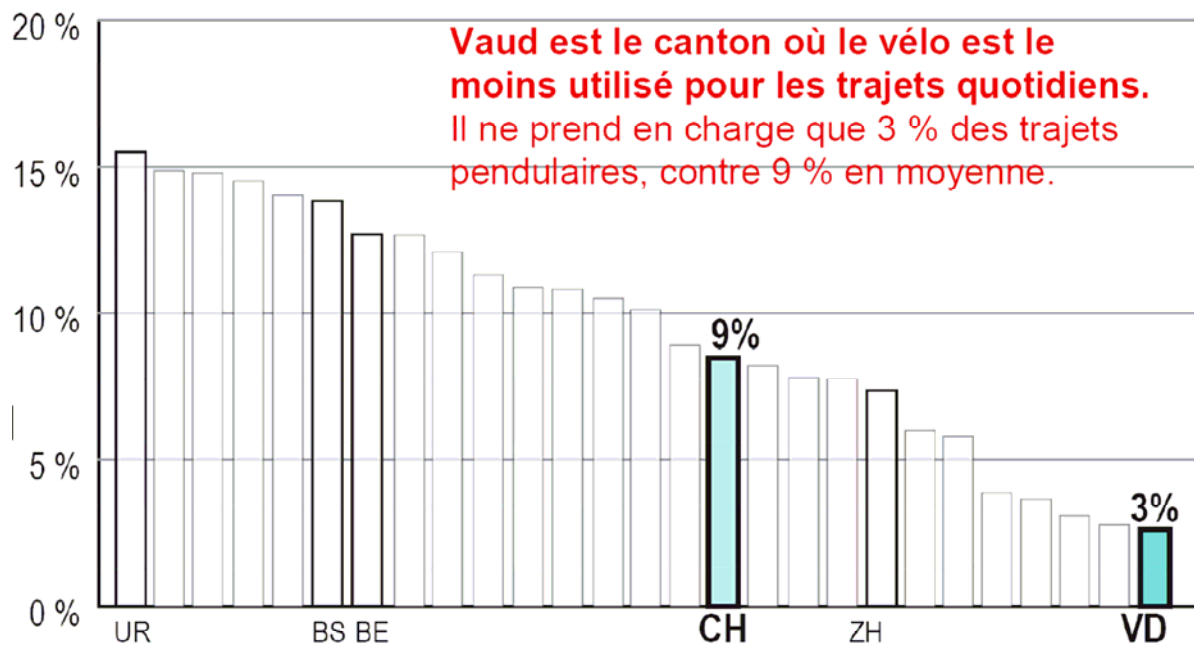
Contact:

Stéphane Bolognini, vice-président de PRO VELO Région Lausanne, 079 272 97 11

¹ *Stratégie cantonale de promotion du vélo à l'horizon 2020*, Etat de Vaud, Département des infrastructures, Service de la Mobilité, Lausanne, octobre 2010. Disponible sous:
http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/mobilite/mobilite_douce/fichiers_pdf/101015_Rapport_strategie_cantonale_velo.pdf

Quelques données supplémentaires

Déplacement pendulaire - Part modale vélo selon RFP 2000



Source: *Planifications stratégiques des routes et des vélos à l'horizon 2020*, François Marthaler, conseiller d'Etat, chef du DINF, Conférence de presse du 15 octobre 2010, p. 11.